



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 7976

du 18/02/2021

ADDENDUM - Membres des personnels administratifs -
Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la
zone ou d'une autre zone - Demande d'extension de nomination -
Demande d'obtention d'un complément de prestations

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 7943-7960

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 01/02/2021 au 25/02/2021
Documents à renvoyer	oui, pour le 25/02/2021

Information succincte	Opérations statutaires personnel administratif
-----------------------	------------------------------------------------

Mots-clés	Personnel administratif - changement d'affectation - extension de nomination - complément de prestation
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)	Centres psycho-médico-social Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques
	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé	Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur
	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Cherkaoui Nawaal	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par WBE, Direction de la carrière	02/690.80.56 nawaal.cherkaoui@cfwb.be



Objet: Addendum aux circulaires 7943 et 7960- Opérations statutaires - Membres des personnels administratifs

Madame,
Monsieur,

Les listes des emplois vacants pour les demandes de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone, d'extensions de nomination et d'obtentions d'un complément de prestations des membres des personnels administratifs de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont modifiées.

Les tableaux repris pour les zones 1 et 8 des circulaires n°7943 et 7960 sont remplacés par les tableaux annexés à ce courrier. Les lignes en rouge sont supprimées, celles en vert sont ajoutées.

Vous souhaitez plus d'informations?

Vous pouvez nous joindre au 02/690.80.56 ou nawaal.cherkaoui@cfwb.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Manuel DONY

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cette annexe reprend dans les tableaux, par zone, les établissements des dix zones dans lesquels il existe des emplois temporairement ou définitivement vacants.

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 1 – Bruxelles Capitale

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal « Toots Thielemans »	Molenbeek-Saint-Jean	Comptable	38 heures/semaine	Supprimé
Athénée royal « Sippelberg »	Molenbeek-Saint-Jean	Commis	38 heures/semaine	Supprimé
Athénée royal	Evere	Rédacteur	38 heures/semaine	
Athénée royal « Rive Gauche»	Laeken	Commis	38 heures/semaine	
Athénée royal «Jean Absil»	Etterbeek	Comptable	38 heures/semaine	
Athénée royal «Jean Absil»	Etterbeek	Rédacteur	38 heures/semaine	
Athénée royal «Sippelberg»	Molenbeek-Saint-Jean	Comptable	38 heures/semaine	Supprimé
Athénée royal «Bruxelles II»	Bruxelles	Comptable	38 heures/semaine	
Athénée royal «Alfred Verwée»	Schaerbeek	Commis	38 heures/semaine	
Athénée royal «Alfred Verwée»	Schaerbeek	Comptable	38 heures/semaine	
Athénée Royal Uccle I	Uccle	Comptable	38 heures/semaine	

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 8 – Wallonie picarde

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal « Jules Bara » (Ecole solaire)	Tournai	Comptable	19 heures/semaine	Supprimé
Athénée royal Robert CAMPIN (Ecole solaire)	Tournai	Comptable	19 heures/semaine	
Athénée royal	Péruwelz	Rédacteur	38 heures/semaine	Supprimé
Athénée royal «Thomas Edison»	Mouscron	Comptable	38 heures/semaine	
Ecole fondamentale autonome «Philippe Geluck»	Herseaux	Correspondant comptable/Comptable	20 heures/semaine	

Date:

Signature: